

Numéro de dossier : 1063468008

Unité administrative responsable

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division urbanisme

Objet

Recommander au Conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme afin de remplacer l'affectation "Secteur d'emplois" par l'affectation "Secteur mixte" pour l'ensemble du quadrilatère délimité par les rues Shearer, St-Patrick, De Condé et Richardson et afin de modifier la densité de construction et les limites de hauteur de catégories 12-08 et 12-09 par les catégories 12-T1 et 12-T3 pour le secteur Est de Pointe St-Charles. - Nordelec -



Annexe_1.pdf Annexe_2.jpg Annexe_3.jpg Annexe_4.doc Annexe_5.doc Plan modifié de l'affectation du sol

Plan modifié de la densité de constructio Plan modifié des limites de hauteu

Responsable du dossier

Julie NADON

Conseillère en aménagement , responsable du développement économique local

Tél. : 872-4394

Numéro de dossier : 1063468008

Numéro de dossier : 1063468009

Unité administrative responsable

Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division urbanisme

Objet

Adopter, en vertu de l'article 89,3° de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement permettant l'occupation, la transformation et la construction des lots 2 160 226, 2 160 227, 2 160 228 et 1 852 835 - Nordelec -



Annexe 1_ Règlement 97-024. | Annexe 2_ Le site.ppt | Annexe 3 _Le concept d'aménagement



Annexe 4_Paramètres et usages_Nordelec

Responsable du dossier

Julie NADON

Conseillère en aménagement , responsable du développement économique local

Tél. : 872-4394

Numéro de dossier : 1063468009